

ALARME PORTE

Principe



Pour empêcher les sorties et les entrées non-autorisées par les portes de sortie de secours.

L'ALARME PORTE constitue un moyen d'alerte unique et très efficace en cas d'entrée ou de sortie non-autorisée par les portes de secours. C'est un dispositif de sécurité peu coûteux qui peut servir également d'antivol.

Fonctionnement

Si la porte protégée est ouverte, le dispositif électronique émet une alarme stridente. Dès que la porte se ferme, l'alarme se réarme automatiquement. Diverses fonctions de réarmement automatique et de durée d'alarme sont disponibles. Une fonction prioritaire à clé coupe l'alarme et permet les sorties autorisées. L'ALARME PORTE est équipé d'une pile alcaline de 9 VCC. Il existe en rouge ou vert pour pratiquement n'importe quel type de porte, montage ou installation, y compris l'implantation à distance de la sirène.

Caractéristiques

- ✓ Stop indiqué de façon très visible pour décourager l'utilisation non-autorisée des portes de secours
- ✓ Alarme de porte électronique totalement autonome
- ✓ 32 caractéristiques programmables par l'utilisateur
- ✓ Peut être installé et en service en quelques minutes
- ✓ Equipé d'une pile alcaline de 9 VCC (modèles télécommandés en 12 ou 24 VCC pour les applications spéciales)
- ✓ Boîtier en polycarbonate pratiquement indestructible, 136 x 136 x 50 mm.

Références

AP-SP-R	Alarme de porte (Rouge)
AP-SP-V	Alarme de porte (Vert)
AP-DP-(R ou V)	Alarme pour double porte (Rouge ou Vert)



0174.017.100



27 bis rue Allary
94000 Créteil



www.homtec.fr